



Les actualités de l'ARPARA

+ 6 200 vues du film sur [YouTube](#)



Le film est lancé depuis le 20 décembre et multi-diffusé via nos réseaux sociaux [Facebook](#) et [Instagram](#) :

- + 6 200 personnes ont visionné le film sur [YouTube](#)
- + 40 000 sur les réseaux avec + 100 000 personnes atteintes

Un projet collectif avec les 12 fédérations et 6 mois d'aventures avec l'équipe de production Naturofilm à la rencontre des pêcheurs et des territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Découvrez ce concentré de sensations pêches et des images superbes des 12 départements de pêche !

VOTRE NEWSLETTER CHANGE !

A partir de mars RDV avec les *Destinations Pêches en Auvergne-Rhône-Alpes*

Tous les 3 mois, nous vous proposerons des destinations pêches à découvrir avec des parcours, hébergements, pratiques de pêche. Des séjours et expériences pêches à tester le temps d'une journée, d'un week-end ou de vacances nature !

Prêt pour de nouvelles aventures pêches ? Rendez-vous dans la prochaine newsletter en mars.

LIRE LES NEWSLETTERS SUR

<http://www.peche-auvergne-rhonealpes.fr/2033-newsletters.htm>

Edit'Eau



Tous nos meilleurs voeux pour cette année 2022 !

Nouveaux mandats pour les élus, défis à relever face aux enjeux climatiques, relations avec nos partenaires politiques et institutionnels et plaisirs de pêche... pour tous ! MERCI à vous pêcheurs-adhérents, partenaires, salariés et bénévoles de nous accompagner depuis tant d'années dans nos missions de protection et gestion des milieux aquatiques et le développement de la pêche de loisir.

Pour vous informer de toute cette riche actualité, votre newsletter évolue et vous propose de nouvelles rubriques. Bonne lecture !

Alain LAGARDE
Président de l'ARPARA

On parle de nous...

... pour annoncer notre présence au **SALON DU TOURISME MAHANA** à Lyon du 4 au 6 mars
<https://www.salons-du-tourisme.com>

... sur la TV web Auvergne-Rhône-Alpes **Tourisme**
<https://voyage.auvergnerrhonealpes-tourisme.tv.html>

Vie du réseau

FORMER LES PROFESSIONNELS DU RESEAU REGIONAL

pour rester à la pointe de la connaissance des milieux aquatiques et piscicoles

Du 1^{er} au 3 février, l'[Association « Santé Poissons Sauvages »](#) dispensera une formation théorique et pratique visant à initier et sensibiliser les agents techniques à l'écopathologie des poissons.

A cet effet, 10 salariés techniques des fédérations départementales de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, chargés de la gestion des ressources piscicoles et des milieux aquatiques suivront ce programme qui se tiendra sur le campus universitaire de Lyon.

OBJECTIFS ?

Acquérir des connaissances solides et complémentaires sur l'[ichtyofaune](#). La faune piscicole, utilisée comme indicateur donne une image de l'état écologique général du milieu. Cette formation doit permettre aux personnes participantes d'évaluer la condition sanitaire des populations ou des fractions de populations de poissons au sein de différents milieux aquatiques et d'évaluer la qualité environnementale de ces derniers.



12 élections pour 12 fédérations de pêche : à suivre dans les 12 départements jusqu'au 31 mars 2022 !

Les Assemblées Générales électorales se dérouleront d'ici le 31 mars dans les 12 fédérations de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La période officielle de ces assemblées générales est déjà ouverte depuis le 1^{er} janvier 2022 et les 12 fédérations de pêche s'organisent pour nommer les élus pour le mandat 2022 à 2026.

Des élections sous contrôle...

Les Directions Départementales des Territoires (DDT) accompagnent et encadrent le respect des règles électorales des associations de pêche et de protection des milieux aquatiques. Les DDT relèvent des ministères en charge de la transition écologique, de l'agriculture et de l'intérieur et sont des interlocuteurs privilégiés des structures associatives départementales de la pêche.

Un renouvellement des élus de la pêche partout en France...

Après, les renouvellements des mandats des AAPPMA fin 2021 et les mandats des fédérations départementales, ce sera au tour de notre [Association Régionale de la Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes](#) (ARPARA) d'organiser son Assemblée électorale avant le mois de juin 2022. Puis ce sera au tour de la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF). Une longue période électorale en perspective !

Et si vous avez manqué les périodes de candidature ? Vous pouvez d'ores et déjà devenir adhérent et bénévole dans une AAPPMA et réfléchir à un futur mandat en 2026 !

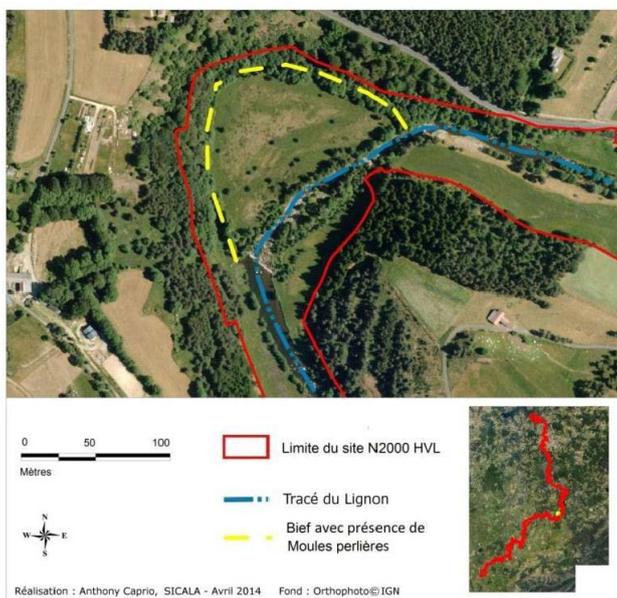
EN SAVOIR +

[Le réseau de la pêche en Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Un projet d'étude du comportement des truites en Haute-Loire : comprendre ce projet de préservation du milieu mené sur le Lignon du Velay

Le bief du pont de Mars, bras secondaire du Lignon du Velay, situé sur les communes du Chambon-sur-Lignon (département 43) et Mars (département 07) marque le site précis du **projet d'étude du comportement des truites** conduit sur le terrain par Stéphane NICOLAS, référent technique à la Fédération départementale de la Haute-Loire (FDAAPPMA43) et Nicolas BOIDIN, coordinateur technique régional à l'ARPARA.

Sa particularité ? Il abrite la plus importante population de moules perlières du bassin versant du Lignon du Velay.



Truites et moules perlières, une interdépendance des espèces, signe d'équilibre biologique

La moule perlière porte des exigences particulières sur les populations des salmonidés. En effet, pour le bon déroulement de son cycle biologique, les larves de moules (glochidies) libérées dans le milieu aquatique lors de la reproduction estivale du bivalve, viennent se fixer en s'"enkystant" sur les branchies du salmonidé

pendant une période de quelques semaines à plusieurs mois. Les larves sont ensuite libérées dans le cours d'eau où elles rejoignent le sédiment et commencent leur vie dans la zone hyporhéique (zone d'échanges entre les eaux souterraines et les eaux de surface).

La population de moule perlière observée sur le bief du pont de Mars est aujourd'hui vieillissante, pas ou très peu renouvelée, et pourrait disparaître.

Les études conduites depuis 2014 sur le bief montrent une reproduction du bivalve avec en moyenne 60% des truites, principalement juvéniles, qui présentent un « parasitage » de leur branchies par des glochidies.

Le devenir des larves produites par les moules du bief une fois fixées sur les truites questionne encore :

- les truites restent-elles dans le bief ou parviennent-elles, au moins pour une partie, à rejoindre le Lignon (dont la qualité des habitats pourrait être supérieure à celle du bief) et à disséminer ainsi l'espèce depuis le bief ?

Répondre à ces interrogations et caractériser le rôle éventuel du bief du pont de Mars comme « *réservoir biologique* » pour la population de moule perlière du haut Lignon est la prochaine étape.

Elle nécessite de comprendre le déplacement des truites parasitées par les larves de moules perlières entre les deux milieux aquatiques (Bief - Lignon).

En janvier, un repérage a été effectué sur site par les équipes, afin de définir les conditions avant un marquage des truites par RFID qui permettra le suivi des populations...

La suite du projet prochainement...

FOCUS SUR UNE ESPECE

Margaritifera margaritifera ou mulette/moule perlière d'eau douce

La moule perlière vit dans quelques rivières d'eau claire en Europe. Ce mollusque désormais protégé peut vivre jusqu'à 280 ans !

C'est désormais une espèce très rare sur le territoire français, notamment du fait de ses exigences élevées en matière de qualité écologique des milieux aquatiques qui l'hébergent. L'espèce figure sur la liste 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 fixant les listes des mollusques protégés.

Son habitat exigeant pour sa survie et sa préservation, est enterré ou partiellement ensablée dans des substrats de lit du cours d'eau qui ont des taches de sable entourées de gros galets et de petits rochers.



Moule perlière du bief du pont de Mars sur le Lignon du Velay ©ARPARA

Des ambitions régionales fortes sur la préservation des espèces : démarrage de l'actualisation des ZNIEFF sur la région

Les ambitions régionales sont clairement affichées avec ce nouveau projet de mise à jour des espèces déterminantes sur les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique et Faunistiques et Floristique (ZNIEFF) qui a démarré début janvier. Dans la continuité des enjeux de statut de menace portés par les Listes Rouges Régionales, Maxime OULES, chargé de mission à l'ARPARA a engagé cette seconde phase de sa mission avec la mise à jour des ZNIEFF.

Ces deux projets complémentaires des Listes Rouges Régionales *poissons et écrevisses* et la mise à jour des espèces déterminantes sur les ZNIEFF, soutenus par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la DREAL, l'OFB et l'UICN présenteront leurs premiers résultats d'ici la rentrée 2022-2023.

L'objectif des listes des ZNIEFF ?

IDENTIFIER sur l'ensemble du territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes LES SECTEURS DE GRANDS INTÉRÊTS ÉCOLOGIQUE abritant la biodiversité patrimoniale afin d'enrichir le socle de connaissance et proposer un outil d'aide à la décision dans les futures politiques d'aménagement du territoire et de gestion de la nature.

Une typologie de ZNIEFF prioritaire dans le projet :

Les ZNIEFF de type I représentent les espaces homogènes écologiquement et définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques

du patrimoine naturel régional. Le travail réalisé pour l'élaboration des listes rouges permettra ainsi d'identifier les espèces déterminantes, et l'actualisation des connaissances sur les zones les plus remarquables du territoire.

3500 ZNIEFF dans la région soit près d'1/4 des ZNIEFF en France

L'intérêt des ZNIEFF dans la politique de gestion de la nature :

Cet inventaire des ZNIEFF est devenu aujourd'hui un des éléments majeurs de la politique de conservation de la nature. Il doit être consulté dans le cadre de projets d'aménagement du territoire (document d'urbanisme, création d'espaces protégés, élaboration de schémas départementaux de carrière...).

Un peu d'histoire...

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble d'un territoire, des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale dans la perspective de créer un socle de connaissance mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire).

A LIRE ! La nouvelle édition du magazine Réseau Pêche édité par l'ARPARA

La 7^e édition de votre magazine régional Réseau Pêche est sorti en décembre 2021. Il est disponible auprès de votre fédération départementale ou de votre AAPPMA locale.

AU SOMMAIRE : les actions menées dans les 12 fédérations, les grands projets régionaux, les projets et études menées par les associations de migrateurs et les Unions de Bassins présentes sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des interviews...

[A lire ou télécharger sur le site de l'ARPARA.](#)



Rédaction et conception

ARPARA - Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes
Newsletter trimestrielle
Tous droits réservés



Avec le soutien de



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes